

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026.

Présents : Guy MEZARD, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Absents excusés : Pierre BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Jimmy PAUVERT (*procuration donnée à Richard HOURDEQUIN*).

Secrétaire de séance : Marie-Annick MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 13
- Votants 15

Objet : Taxe d'aménagement 2027

Délibération n°46/2026

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 26 juin 2025, le Conseil Municipal de la mandature précédente avait décidé de maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 3.5 %, taux inchangé depuis 2015.

Monsieur le Maire propose d'augmenter la taxe d'aménagement à 4.5 %.

Il appartient au Conseil de reconduire ou de modifier le taux de cette taxe et/ou des exonérations.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide, à 11 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, d'augmenter la taxe d'aménagement à 4.5 %, à compter du 01 janvier 2027 et précise que cette taxe reste assortie des exonérations décidées par délibération n°45/2011 du 20 octobre 2011.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD.

Madame La Secrétaire de séance,
Marie-Annick MARCEAUX.



Marie-Annick Marceaux